



Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avec le soutien de l'Office français de la biodiversité, pas moins de 5864 observations ont déjà été partagées pour 1827 espèces de la faune et la flore locales identifiées. Après une première enquête sur les hirondelles, la deuxième enquête est lancée. Elle porte sur les chauves-souris.



### Pourquoi une enquête sur les chauves-souris ?

Les chauves-souris représentent une aide précieuse pour l'homme, en régulant les populations d'insectes parfois indésirables. En effet, elles se nourrissent de papillons de nuit mais aussi de milliers de moustiques chaque nuit.

**Leur utilité ne les empêche pas d'être fortement menacées.** Destruction des gîtes, fragmentation de leurs habitats par l'abattage de haies ou la création de routes, utilisation de pesticides, dérangements accidentels ou intentionnels, développement de parcs éoliens ou prédation par les chats domestiques sont leurs principales menaces.

### Comment mieux les protéger ?

- ✓ Maintenir des arbres, des arbres matures voire morts, présentant des écorces décollées...
- ✓ Favoriser la biodiversité dans le jardin
- ✓ Leur laisser un accès aux combles et aux caves
- ✓ Maintenir des boiseries extérieures (bardages, volets...)
- ✓ Ne pas laisser les chats accéder aux colonies
- ✓ Fabriquer des abris à chauves-souris : <https://bit.ly/3qPwjDQ>

L'enquête va permettre d'**inventorier les chauves-souris** dans les villages, les maisons, les masets dans les vignes, et autres bâtiments isolés, et de **cartographier la répartition des gîtes**, c'est-à-dire leurs sites de reproduction ou de repos (lieux où elles sont posées, et non en vol), ce qui permettra d'**adapter les politiques locales afin mieux de les préserver**. Pour ce faire, la communauté de communes s'appuie sur les observations des habitants.

La communauté de communes assurera un suivi des colonies découvertes.



### Comment les repérer ?

Les chauves-souris occupent différents milieux de vie selon les saisons. En été, leur période de reproduction, elles affectionnent **les bâtis, en ville ou à la campagne, abandonnés ou non**. On peut les trouver dans les maisons et bâtis (caves, greniers / combles, derrière des volets, sous des tuiles ou dans les fissures des murs...), isolées ou bien en grappe.

En hiver, on les localise principalement dans les grottes.

### Quand participer ?

La période idéale pour répertorier les colonies de reproduction en bâti se déroule **d'avril à septembre**. Mais quelle que soit la période, toutes les contributions sont bienvenues pour construire un atlas aussi complet que possible !

**Attention : ces espèces sont sensibles au dérangement. Il faut donc éviter de les éclairer ou de faire du bruit à proximité.**

Pour participer en toute autonomie, téléchargez dès maintenant le guide d'enquête et la fiche de présentation de l'espèce sur [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr) rubrique **Actions et projets / Atlas de la biodiversité communautaire / Comment contribuer**

Promenez-vous dans votre village et observez les individus sans les déranger ; puis contactez la communauté de communes par téléphone au 07 50 70 60 94 ou par mail à l'adresse [abc@cc-vallee-herault.fr](mailto:abc@cc-vallee-herault.fr)

**En vallée de l'Hérault, on compte plus de 20 espèces de chauves-souris. A vos observations !**

Contact presse : Pauline Bousquet [pauline.bousquet@cc-vallee-herault.fr](mailto:pauline.bousquet@cc-vallee-herault.fr)